

Offre spéciale de taux d'intérêt sur un nouveau Compte d'épargne cyberAvantage CIBC^{MD}

Les **modalités** ci-dessous expliquent en détail comment vous pouvez obtenir un taux d'intérêt annuel spécial (le « **Taux d'intérêt spécial** ») sur votre premier Compte d'épargne cyberAvantage CIBC^{MD} (le « **Compte ECA** »).

1. Généralités

- a) Si vous ouvrez un Compte ECA pour la première fois, vous pourriez être admissible à un Taux d'intérêt spécial sur votre Compte ECA pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture du Compte ECA¹ (la « **Période de taux spécial** »).
- b) Si le Compte ECA est ouvert lors d'un jour non ouvrable, la Période de taux spécial commencera le premier jour ouvrable suivant l'ouverture du Compte ECA. Le terme « jour ouvrable » signifie un jour du lundi au vendredi durant lequel les centres bancaires CIBC sont ouverts dans la province où l'ouverture du Compte ECA a lieu.

2. Comptes ECA admissibles et acceptation de l'offre

- a) Pour être admissible à la présente offre de Compte ECA, vous devez ouvrir votre premier Compte ECA. S'il s'agit d'un Compte ECA conjoint, vous êtes admissible si au moins un titulaire de compte ouvre un Compte ECA pour la première fois.
- b) Si vous ouvrez plus d'un Compte ECA le même jour avec le ou les mêmes noms de titulaires de compte, la Banque CIBC déterminera lequel de ces comptes est admissible, s'il y a lieu.
- c) Pour accepter cette offre, vous devez effectuer un dépôt dans votre Compte ECA admissible pendant la Période de taux spécial.

3. Méthode de calcul et de versement de l'intérêt

Le Taux d'intérêt spécial est une combinaison du taux d'intérêt ordinaire habituellement applicable au Compte ECA (le « Taux d'intérêt ordinaire ») et d'un taux d'intérêt bonifié supplémentaire (le « **Taux d'intérêt bonifié** »). Tout changement apporté au Taux d'intérêt ordinaire entraînera un changement correspondant au Taux d'intérêt bonifié, de sorte que le Taux d'intérêt spécial global demeurera le même pendant la Période de taux spécial.

L'intérêt sur un Compte ECA admissible est calculé comme suit :

- a) L'intérêt ordinaire est calculé quotidiennement au Taux d'intérêt ordinaire courant sur le solde de clôture quotidien total et versé mensuellement dans votre Compte ECA à titre d'« INTÉRÊT ». Le Taux d'intérêt ordinaire est fondé sur le palier dans lequel se situe votre solde de clôture quotidien.
- b) L'intérêt bonifié est calculé quotidiennement au Taux d'intérêt bonifié courant sur le solde de clôture quotidien total, jusqu'à concurrence d'un solde de 1 000 000 \$, pendant la Période de taux spécial, et est versé mensuellement dans votre Compte ECA à titre d'« INTÉRÊT BONIFIÉ ». Le Taux d'intérêt bonifié est fondé sur le palier dans lequel se situe votre solde de clôture quotidien.

À la fin de la Période de taux spécial, tous les soldes généreront de l'intérêt seulement au Taux d'intérêt ordinaire. Pour connaître les taux courants, visitez le site cibc.com/epargnerlesinterets.

¹ Si un Compte ECA est ouvert par l'intermédiaire des services bancaires téléphoniques, l'offre de Compte ECA sera appliquée à votre compte dans les cinq jours suivant la date à laquelle celui-ci a été ouvert et sera en vigueur pendant 90 jours à compter de la date à laquelle elle a été appliquée.

Offre spéciale de taux d'intérêt sur un nouveau Compte d'épargne cyberAvantage CIBC^{MD}

4. Restrictions

Il ne peut y avoir qu'une seule offre de Compte ECA par Compte ECA. La présente offre de Compte ECA ne peut être jumelée à aucune autre offre sur votre Compte ECA. Par souci de clarté, cette offre de Compte ECA n'a aucune incidence sur votre capacité à obtenir de l'intérêt intelligent sur un Compte ECA admissible si vous répondez aux exigences établies à cet effet. La Banque CIBC peut, à sa seule discrétion, modifier les présentes modalités ou retirer l'offre de Compte ECA en tout temps et sans préavis. La Banque CIBC se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de limiter ou de révoquer la participation à l'offre de Compte ECA de tout client qui, de l'avis de la Banque CIBC, en abuse ou la trafique. L'offre de Compte ECA n'est pas transférable et s'applique seulement au client auquel elle a été dirigée.